

N° 31. Du 1^{er} brumaire an 13

f. 110

f. 116

Laissez passer librement *Jean Barriol marié depuis 7 ans Louis de laug amnistie*
 natif d *ladinhac* domicilié à *idem* municipalité
 d *idem* département d *le Cantal* âgé de *29* ans, taille
 d *un m 67/2 m* cheveux *et* sourcils *châtains clairs* yeux *gris*
 front *couvert* nez *gros et pointu* bouche *moyenne* menton *roulé* visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 Le présent passeport valable pour *1* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de *maire de ladinhac* et sur l'attestation du citoyen *Antoine Meynet* demeurant
 en date du *29 Nivôse* et du citoyen *Jaymes Raymond* demeurant à
 à *aurillac* lesquels ont signé avec nous. *et Jean Barriol*

Barriol *Meynet Raymond*

N° 32. Du 2^e jour

Laissez passer librement *Pierre Gazals*
 natif d *St Julien d'Arrou* domicilié à *idem* municipalité
 d *idem* département d *le Cantal* âgé de *31* ans, taille
 d *un m 62/2 m* cheveux *et* sourcils *châtains gris* yeux *gris*
 front *couvert* nez *long et gros* bouche *grande* menton *roulé* visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 Le présent passeport valable pour *1* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de *maire de St Julien d'Arrou* et sur l'attestation du citoyen *Jaymes Raymond* demeurant
 en date du *23 Nivôse* et du citoyen *François Bar* demeurant à
 à *aurillac* lesquels ont signé avec nous. *et Pierre Gazals etape faire*

Bar *Jaymes Raymond*

N° 33. Du 3^e jour

Laissez passer librement *Antoine Pélegry*
 natif d *Chalvignac* domicilié à *idem* municipalité
 d *idem* département d *le Cantal* âgé de *19* ans, taille
 d *un m 70/6 m* cheveux *et* sourcils *châtains* yeux *bleus*
 front *couvert* nez *long* bouche *grande* menton *roulé* visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 Le présent passeport valable pour *1* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de *maire de Chalvignac* et sur l'attestation du citoyen *Jean Baptiste* demeurant
 en date du *28 Nivôse* et du citoyen *Claude Marteau* demeurant à
 à *aurillac* lesquels ont signé avec nous. *et Antoine Pélegry*

Marteau *Antoine Pélegry*